

19 octobre 2015– n° 07

150114

**CLASSEMENT, DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL, DE LA VOIE PRIVEE "LE CHEMIN DES ECUREUILS" DU LOTISSEMENT DE LA GOUTTE MORELLE A LA BOLLE**

Vu la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 article 62 II,

Vu la demande conjointe des co-lotis du lotissement « La Goutte Morelle » demandant le classement dans le domaine public communal de la voirie dudit lotissement cadastrée section CN n°85, pour une surface de 1 577 m<sup>2</sup>,

Vu le code de la voirie routière, notamment l'article L141-3, stipulant que les délibérations de classement sont dispensées d'enquête publique préalable sauf lorsque l'opération envisagée a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie,

Considérant que le classement envisagé n'aura aucune conséquence sur les fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- DECIDE :

\* de procéder au transfert amiable de propriété, qui vaut classement dans le domaine public communal, de la voie privée "le Chemin des Ecureuils", cadastrée CN n°85 et des réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'éclairage public sis dans son emprise,

\* d'imputer à la charge des co-lotis du lotissement de la Goutte Morelle l'ensemble des coûts liés au transfert (bornage, acte notarié...), ainsi que tous frais annexes,

- AUTORISE le Maire à prendre toutes les décisions et signer tous documents nécessaires à la réalisation de l'opération.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



*David Valence*

David VALENCE

-----  
Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....35

-----  
Séance du 19 octobre 2015

-----  
Nombre des Membres en  
exercice.....35

-----  
Nombre des Membres présents  
à la séance.....31

-----  
Procurations.....4

-----  
Absent(s) excusé(s).....0

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA,, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Adjoints.

Etaients présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI (*arrivée au point n° 8, procuration à David VALENCE du point n°1 au point n° 7*), Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle De BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Marie-José LOUDIG	à	Claude KIENER
Sabriya CHINOUNE	à	François FICHTER
Ramata BA	à	Christine URBES
Nadia ZMIRLI	à	Serge VINCENT

-----  
Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----